

Une déplacée prépare à manger dans une cuisine de fortune installée sur le terrain de l'église catholique romaine de Bossangoa (République centrafricaine).



L'engagement auprès *des* déplacés internes

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle a atteint un record historique en 2013. Selon les estimations officielles de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays par un conflit atteignait 33,3 millions à la fin de l'année 2013. Il y avait environ 6,5 millions de déplacés internes sur le seul territoire de la République arabe syrienne (Syrie) en 2013, et des violences intercommunautaires ont déclenché de nouvelles vagues de déplacement, d'une ampleur considérable, en République centrafricaine (RCA) et au Soudan du Sud. Les catastrophes naturelles ont également déraciné des communautés. Aux Philippines, par exemple, le typhon Haiyan a chassé, en quelques heures seulement, des millions de personnes de leur foyer en novembre 2013.

Le HCR s'engage auprès des déplacés internes dans le cadre de l'approche modulaire interorganisations, un cadre de collaboration régissant l'action des institutions onusiennes et des autres organisations humanitaires qui s'associent pour protéger les déplacés internes et leur venir en aide. Le HCR a continué d'assumer le rôle de chef de file des trois modules globaux concernant respectivement la protection, les abris d'urgence et la coordination ainsi que la gestion des camps (CCCM). Ce chapitre décrit comment le HCR a répondu, en coopération avec beaucoup d'autres partenaires, aux principaux défis engendrés par les situations de déplacement interne en 2013. ●●●

Si la population mondiale de déplacés internes a augmenté, il en a été de même pour les obstacles à l'action humanitaire.

En 2013, l'aide humanitaire et le travail de protection ont, dans bien des contextes, été entravés par des réglementations et des restrictions imposées par des gouvernements et/ou par des acteurs armés. Il a aussi été particulièrement difficile d'entrer en contact avec des déplacés internes piégés dans des régions isolées ou assiégées. Le HCR et ses partenaires ont également été témoins d'atteintes au droit humanitaire international et aux droits les plus fondamentaux, dont des attaques contre des civils et des humanitaires, des violences sexuelles et sexistes et le recrutement d'enfants dans des groupes armés.

Les conclusions du Groupe d'examen interne de l'action des Nations Unies à Sri Lanka, publiées en 2013, ont incité les Nations Unies à mettre davantage l'accent sur la promotion et la défense des droits de l'homme. En mai, le HCR s'est associé au HCDH pour présenter un document commun sur la protection dans les crises humanitaires, à l'appui de l'initiative du Secrétaire général, *Rights Up Front*, également désignée sous le nom de plan d'action « Les droits avant tout » (voir glossaire). Le module global de protection, conduit par le HCR, a rédigé une déclaration sur le rôle central de la protection dans l'action humanitaire à l'intention des responsables du Comité permanent interorganisations (IASC).

L'édition 2013 du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection était destinée à susciter des idées nouvelles sur les moyens que la communauté internationale pourrait mettre en œuvre pour répondre avec plus d'efficacité aux besoins d'une population croissante de déplacés internes. Le dialogue a offert aux parties prenantes une occasion unique d'évaluer le rôle du HCR dans les situations de déplacement interne. L'un des principaux résultats de cette réunion a été l'engagement pris par l'Organisation d'actualiser sa politique relative aux déplacés internes et d'élaborer des principes directeurs pour renforcer son travail opérationnel dans les situations de déplacement interne.

Le HCR continue de soutenir les États dans leurs efforts pour adopter, actualiser ou élaborer des politiques nationales sur les déplacés internes. Cette assistance a été utile à l'Afghanistan et au Yémen, qui ont tous deux adopté des politiques sur le déplacement interne en 2013. En République démocratique du Congo (RDC), le HCR a participé aux travaux d'une commission nationale chargée de rédiger un cadre législatif très complet sur les déplacés internes. Deux autres pays, le Nigéria et la Somalie, ont également progressé dans l'élaboration de leurs politiques nationales sur cette question avec le concours du Haut Commissariat.

Des fonctionnaires de haut rang, représentant 15 pays africains, ont bénéficié d'une formation sur l'intégration des principes de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux

personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) dans les politiques nationales. Cette formation a été conjointement organisée par le HCR, le Rapporteur spécial sur les droits des personnes déplacées, le *Brookings Institute*, l'Observatoire des situations de déplacement interne du Conseil norvégien pour les réfugiés, le BCAH et le HCDH. Quatre autres pays (l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Malawi et le Zimbabwe) ont ratifié la Convention de Kampala en 2013. Au premier trimestre 2014, 22 États avaient ratifié la Convention et 39 l'avaient signée.

Le HCR a participé à plusieurs missions conjointement organisées avec le PNUD en 2013 pour évaluer la mise en œuvre de la Décision du Comité des politiques du Secrétaire général sur les solutions durables (voir glossaire). Parallèlement, la collaboration du HCR et de l'Union interparlementaire a débouché sur la publication, fin 2013, du premier *Guide pratique sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à l'usage des parlementaires*.

Un nouveau programme de formation en ligne sur le déplacement interne a été lancé par le HCR à la fin de l'année 2013. Au total, 16 conseillers principaux pour la protection, déployés au titre du projet *ProCap*, ont fait bénéficier des opérations du HCR de leur expertise en matière d'élaboration de politiques et de lois, de solutions durables et de protection de l'enfance. Ces spécialistes ont également travaillé à la consolidation du rôle du HCR et de ses efforts pour intégrer les activités de protection dans les autres modules.

Module global de protection

En 2013, le module global de protection (MGP) a offert un appui et des conseils à 29 modules de protection et mécanismes assimilables à des modules, dont 19 travaillaient sous la houlette du HCR. Le MGP a également servi de plateforme de sensibilisation à la protection au niveau mondial et a fourni une analyse des tendances et évolutions relatives à la protection des déplacés internes.

Appui opérationnel sur le terrain

Le MGP a offert des conseils et un appui opérationnels au personnel de terrain au moyen d'un mécanisme d'intervention rapide, d'un service d'assistance, de lettres d'information périodiques et de son site web. Dans le même temps, il a facilité l'échange d'informations sur la protection dans les crises humanitaires entre différentes opérations à travers le monde. En 2013, le MGP a travaillé en étroite collaboration avec les modules de protection à l'échelon des pays afin d'apporter, en temps utile, des contributions aux plans de réponse stratégiques et aux appels interorganisations. De manière tout aussi importante, le MGP a apporté un soutien vigoureux aux opérations de terrain, réalisant des évaluations des besoins globaux et mettant en place des mécanismes de suivi de la protection, de manière à aider les équipes des Nations Unies dans les pays à définir leurs stratégies.

Un conseiller principal itinérant, affecté au MGP dans le cadre du projet de Capacité de protection *ProCap*, a entrepris des missions d'appui régulières en 2013, en accordant une attention particulière

aux situations d'urgence de niveau 3. Pour renforcer la capacité des modules de protection en matière de suivi, d'évaluation des besoins et d'analyse des lacunes de protection, le MGP a facilité le déploiement de spécialistes de la gestion des informations au Mali, au Myanmar, aux Philippines, en RCA et au Soudan du Sud.

Orientations générales, conseils et outils

Au niveau global, le MGP apporte des contributions stratégiques aux initiatives impulsées par l'IASC, dont l'actuelle révision des protocoles de l'Agenda transformatif, l'élaboration de documents de référence sur le cycle des programmes humanitaires et la coordination des modules, et la diffusion d'orientations sur le suivi des interventions. Les séminaires organisés par le MGP en 2013 ont suscité des débats sur des thèmes transversaux, comme la sécurité des travailleurs humanitaires, l'accès des organisations humanitaires et la transition entre la situation de crise et la phase de relèvement.

Une étude commandée par le MGP, intitulée *Placer la protection au cœur de l'action humanitaire*, a donné naissance à des idées pour mieux faire comprendre le caractère vital de la protection et communiquer à ce sujet, pour établir des rapports insistant davantage sur les résultats finaux du travail de protection, et pour plaider en faveur de la protection afin d'infléchir l'analyse et la planification des stratégies humanitaires par pays.

Le MGP a organisé, tout au long de l'année, des séances d'information

consacrées à des opérations dans des pays spécifiques, notamment au Mali, aux Philippines, en RCA, en RDC, en Syrie et au Tchad.

Le MGP a contribué de manière significative à la publication de documents d'orientation destinés au personnel de terrain en 2013. Il a élaboré et mis à l'essai un outil de diagnostic afin d'aider les modules de protection à travailler plus efficacement avec les missions intégrées des Nations Unies dans divers pays. Le MGP a également offert des conseils sur l'intégration de la protection dans le travail des modules globaux chargés de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), de la CCCM et des abris.

Renforcement des capacités

En 2013, le MGP a organisé des formations sur le terrain, relatives à la protection et à la coordination modulaire dans les catastrophes naturelles, au bénéfice de fonctionnaires gouvernementaux et d'autres partenaires en Afghanistan, au Pakistan, au Soudan du Sud et au Yémen. Le groupe de travail du MGP sur l'intégration de la protection a testé des supports de formation au Niger, aux Philippines, en RCA et en Syrie en 2013 ; ceux-ci seront finalisés en 2014.

En 2013, 70 membres du personnel du HCR et d'organisations partenaires ont participé au programme de formation sur la coordination et la direction modulaires (*Co-Lead*), animé par le MGP, le module global des abris et le module global de CCCM.

Module global des abris

En 2013, le module global des abris, conjointement conduit par le HCR et la FICR, a soutenu 23 modules de pays ou mécanismes assimilables, dont un module récemment activé au Myanmar et d'autres appuyant les nouvelles opérations d'urgence déclenchées aux Philippines, en RCA et au Soudan du Sud. Le module global des abris a également mis en œuvre les engagements de l'IASC, en particulier ceux qui résultaient de l'Agenda transformatif, et lancé une stratégie quinquennale qui accorde la priorité à la coordination des modules à l'échelon des pays.

Appui opérationnel

Les opérations en faveur des déplacés internes dans le cadre des modules des abris ou des mécanismes assimilables peuvent désormais bénéficier d'un dispositif plus solide pour mobiliser du personnel en renfort, mis en place en 2013 par le HCR, ONU-Habitat, la FICR, l'OIM, la DDC, ACTED, le Conseil norvégien pour les réfugiés et la Croix-Rouge australienne sous l'égide du module global des abris. En 2013, cet accord a permis à trois référents en poste au siège du HCR d'entreprendre 11 missions pour appuyer des modules des abris dans huit pays. Les opérations au Mali, en Somalie et au Soudan du Sud ont

bénéficié de missions d'évaluation conjointe effectuées au titre de l'accord sur le personnel mobilisable en renfort ; parallèlement, des coordonnateurs de modules des abris ont été déployés en Afghanistan, au Mali, au Myanmar et en RCA.

Le module global des abris a amélioré l'accessibilité et le contenu de son site web, qui propose à présent une version actualisée de la boîte à outils sur la coordination des modules des abris dans les pays.

Constitution d'une capacité d'intervention

Lors du séminaire de réflexion annuel organisé par le module global des abris en novembre 2013, les coordonnateurs des modules des abris travaillant dans des situations d'urgence complexes et des catastrophes naturelles ont pu partager les pratiques optimales. Le module global des abris a facilité, de concert avec le MGP et le module global de la CCCM, la formation de deux groupes de participants au programme sur la coordination et la direction modulaires.

Définition et diffusion de normes et de politiques

Pour atteindre les objectifs prioritaires de l'année 2013, le module global des abris a constitué

quatre groupes de travail, chargés de mettre à jour la boîte à outils sur la coordination. Cet exercice était destiné à renforcer la cohérence de l'action des modules dans les pays, à accroître leur responsabilisation, à déterminer quels étaient les obstacles à la fourniture d'abris et à y remédier, et à définir des approches relatives aux abris en phase de relèvement.

Questions d'organisation et de gestion

Au total 85 agents issus de 31 organisations, dont des coordonnateurs de modules des abris, ont assisté à la réunion annuelle organisée par le module global des abris à Genève en novembre 2013. Les discussions ont été centrées sur des questions d'importance pour les modules de pays et sur les initiatives en rapport avec l'Agenda transformatif impulsées par le module global. De nouveaux membres du Groupe consultatif stratégique (GCS) ont été nommés et les priorités de l'année 2014 définies. À la suite de quoi, le CGS a organisé sa propre retraite, où les méthodes de travail et les progrès accomplis en 2013 ont été examinés et les points à améliorer en 2014 identifiés.

Module de coordination des camps et de gestion des camps

En 2013, le module de coordination des camps et de gestion des camps (CCCM), conjointement présidé par le HCR et l'OIM, a continué à soutenir les opérations sur le terrain dans des situations d'urgence et des situations de déplacement interne prolongées en déployant des spécialistes, en élaborant des outils et des orientations et en contribuant au renforcement des capacités des autorités nationales et de la société civile.

Appui opérationnel

Le module global de CCCM a offert des conseils stratégiques et opérationnels aux opérations sur le terrain. Une équipe d'intervention rapide a été mise sur pied et a envoyé des spécialistes de la coordination et de la gestion des camps dans toutes les nouvelles situations d'urgence survenues en 2013. Le plan triennal du module global, élaboré en 2012, a été perfectionné et aligné sur les priorités des modules de terrain lors du séminaire de 2013.

Constitution d'une capacité d'intervention

En 2013, le module global de CCCM a organisé 23 formations pour appuyer des opérations d'une importance cruciale, notamment dans les pays touchés par la situation des réfugiés syriens, ainsi qu'au Myanmar, en RCA et en RDC, au bénéfice de quelque 600 participants. La participation des autorités nationales a sensiblement augmenté. Le module existant de formation à la coordination et à la gestion des

camps a été mis à jour pour rendre compte des nouvelles évolutions et des nouveaux défis.

Le module global de CCCM a animé, de concert avec le MGP et le module global des abris, des séances de formation pour deux groupes de participants au programme *Co-Lead*. En outre, un programme d'initiation, accessible en ligne et adaptable au rythme de chaque participant, a été lancé à l'intention du personnel du HCR et de ses partenaires en 2013.

Définition et diffusion de normes et de politiques

Le module global de CCCM a revu plusieurs documents d'orientation essentiels afin de renforcer sa capacité de préparation et de réponse. La brochure sur les bonnes pratiques et les études de cas concernant la coordination et la gestion des camps a été finalisée au cours de l'année et sera diffusée en 2014. Une étude sur les déplacés internes vivant hors des camps a mis en évidence les approches pertinentes et applicables, et des principes directeurs sur la coordination modulaire ainsi que sur la fermeture et l'évacuation des camps après que les catastrophes naturelles ont été élaborés. Au total, 2 000 exemplaires de la version actualisée du *Kit de gestion de camp* ont été réimprimés et diffusés auprès des opérations sur le terrain.

Le site web du module global de CCCM a été lancé dans le cadre d'une stratégie de gestion de l'information qui sera parachevée en 2014.

Questions d'organisation et de gestion

Le séminaire annuel de réflexion du module global de CCCM, qui s'est tenu à Genève en novembre 2013, a réuni plus de 100 participants, dont des fonctionnaires gouvernementaux et des membres d'organisations partenaires, afin de partager les expériences respectives et de définir les priorités de l'année 2014. Un examen de la stratégie pluriannuelle du module a été centré sur les moyens d'améliorer les interventions en matière de CCCM et de les appliquer aux communautés déplacées qui ne vivent pas dans des camps. ■

Modules et mécanismes assimilables placés sous la responsabilité du HCR en 2013			
Pays	Protection	Abris	CCCM
Afghanistan			
Colombie			
Éthiopie			
Guinée			
Mali			
Myanmar ¹			
Népal			
Pacifique ²			
Pakistan			
Philippines			
République arabe syrienne ³			
République centrafricaine			
République démocratique du Congo ⁴			
Somalie			
Soudan ⁵			
Soudan du Sud			
Tchad			
Yémen			
Zimbabwe			
TOTAL	19	8	7

¹ Mécanisme assimilable à un module de protection.

² Le HCDH et le HCR sont les deux chefs de file du module de protection dans le Pacifique.

³ Mécanisme assimilable à un module de protection, mécanisme assimilable à un module des abris, mécanisme assimilable à un module de CCCM.

⁴ Mécanisme assimilable à un module de CCCM.

⁵ Mécanisme assimilable à un module des abris.

Une mission interorganisations livre de l'aide vitale à 2 000 Kachin au nord du Myanmar

Version adaptée d'un article d'actualité du HCR

1^{ER} MARS 2013



HCR / A. KIRCHHOFF

Un camp financé par le HCR où sont accueillis des déplacés internes près de Myitkyina, la capitale de l'État de Kachin, dans le nord du Myanmar.

Des employés du HCR ont participé à une mission dans la zone de Hpakant dans l'État de Kachin entre le 17 et le 21 février, après que l'accès ait été accordé par les autorités du Myanmar. La région avait vu une intensification des combats entre septembre et décembre l'année dernière.

C'était la première fois que des membres du personnel humanitaire des Nations Unies ont pu accéder à des personnes déplacées internes qui se trouvent dans cette zone depuis janvier 2012. Au côté des employés du HCR, des membres du personnel du Programme alimentaire mondial (PAM), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

(UNICEF), du Conseil danois pour les réfugiés et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ont également pris part à cette mission.

Un convoi de 10 véhicules a transporté des articles de secours pour 400 familles déplacées, soit l'équivalent d'environ 2 000 personnes. Ceux-ci comprenaient des bâches goudronnées pour les abris, des couvertures, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine, des vêtements et des articles d'hygiène. Au cours des prochaines semaines, le HCR prévoit de revenir à Hpakant pour distribuer des articles de secours à 1 000 autres familles déplacées qui n'ont encore reçu aucune aide.

YANGON, Myanmar, mars 2013 | L'agence des Nations Unies pour les réfugiés a déclaré vendredi que la visite interorganisations dans l'État de Kachin au nord du Myanmar a acheminé une aide vitale pour des centaines de personnes touchées par le conflit.

A Hpakant, l'équipe a évalué les conditions de vie, les besoins et la situation de protection et elle a également recensé dans 17 camps plus de 6 000 personnes déplacées internes.

Dans le cadre de la réponse interorganisations dans l'État de Kachin, le HCR dirige le secteur de la protection. L'organisation est par ailleurs responsable des groupes de travail sur les abris, les articles non alimentaires ainsi que la coordination et la gestion des camps. ○